

Règlement des concours organisés à l'occasion des Journées d'études et de formation AFTMN

Prix IBA cisbio

Le prix IBA cis-bio est réservé aux techniciens en médecine nucléaire et personnel médico-technique pour un travail original n'ayant jamais été soumis à une publication (poster, résumé, article). Le candidat doit être inscrit et présent aux journées d'études et de formation de l'année du concours.

Le jury est composé de membres du CA de l'AFTMN, d'un représentant local, de spécialistes de la profession et d'un représentant du laboratoire coorganisateur. Selon les thèmes abordés, l'AFTMN se réserve le droit d'inviter comme membre du jury d'autres experts.

Les résumés sont à envoyer avant la date limite précisée lors de la première annonce et sur le site de l'AFTMN à l'adresse suivante :

jean-luc.riu@bch.aphp.fr

Le jury se réserve le droit d'annuler les concours si le nombre de candidats est insuffisant.

Modalités de déroulement du concours

Sujet libre - communication orale

Le candidat doit adresser un résumé en respectant une charte définie, résumé soumis à l'approbation du jury.

Au cours des Journées de Formation le candidat devra présenter une communication orale de 10 minutes strictes de temps de parole.

La présentation sera prolongée d'un temps consacré aux questions-réponses.

Le candidat disposera d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable.

Remise des prix

Après délibération du jury, les lauréats seront récompensés par les prix offerts par le laboratoire et leurs travaux publiés dans la revue trimestrielle ISOTOP.

Les prix seront remis avant la clôture des Journées de Formation de l'année

Charte de présentation du résumé

Le résumé doit respecter la charte de présentation suivante pour une publication dans le spécial ISOTOP : sur une page format A4 (21 x 29,7 cm) au maximum

| TITRE DU RESUME |
|---|
| Nom, prénom des auteurs Centre hospitalier, clinique,... Adresse postale e-m@il |
| Introduction Paragraphe justifié, police arial ou times Caractère 10 ou 12 |
| Développement Paragraphe justifié, police arial ou times Caractère 10 ou 12 Une iconographie (graphique, tableau, image,...) est acceptée |
| Résultats Paragraphe justifié, police arial ou times Caractère 10 ou 12 |
| Conclusion Paragraphe justifié, police arial ou times Caractère 10 ou 12 |

Le texte doit être rédigé dans un traitement de texte (Word, openoffice).

Il doit être envoyé au format .doc ou .odt.

L'illustration doit absolument être enregistrée séparément et envoyées comme pièce jointe à la rédaction.

Dans le cas de photographie, il convient de préférer les formats sans compression (comme le format TIFF).

Un tableau doit figurer à la fin du texte (pas obligatoirement dans une pièce jointe).

Une légende doit accompagner chaque photo, illustration ou tableau.

Trophée COVIDIEN

Le concours COVIDIEN est réservé aux techniciens en médecine nucléaire et personnel médico-technique pour un travail original n'ayant jamais été soumis à une publication (poster, résumé, article).

Le candidat doit être inscrit et présent aux journées d'études et de formation de l'année du concours.

Le jury est composé de membres du CA de l'AFTMN, d'un représentant local, d'un médecin nucléaire et d'un représentant du laboratoire coorganisateur.

Selon les thèmes abordés, l'AFTMN se réserve le droit d'inviter comme membre du jury d'autres experts.

Les résumés sont à envoyer avant la date limite précisée lors de la première annonce et sur le site de l'AFTMN à l'adresse suivante :

jean-luc.riu@bch.aphp.fr

Le jury se réserve le droit d'annuler le concours si le nombre de candidats est insuffisant.

Modalités de déroulement du concours

Sujet imposé - poster affiché

Le sujet sera disponible sur le site de l'AFTMN

Le candidat doit adresser un résumé en respectant une charte définie, résumé soumis à l'approbation du jury.

Au cours des Journées de Formation le candidat devra présenter son travail devant un poster affiché et disposera de 5 minutes strictes.

La présentation sera prolongée d'un temps consacré aux questions/réponses.

Le gabarit du poster devra respecter le format A0 (format 84.1 x 118.9 cm).

Remise des prix

Après délibération du jury, les lauréats seront récompensés par les prix offerts par le laboratoire et leurs travaux publiés dans la revue trimestrielle ISOTOP.

Les prix seront remis avant la clôture des Journées de Formation de l'année

Charte de présentation du résumé

Le résumé doit respecter la charte de présentation suivante pour une publication dans le spécial ISOTOP : sur une page format A4 (21 x 29,7 cm) au maximum

| TITRE DU RESUME |
|--|
| Nom, prénom des auteurs Centre hospitalier, clinique, ... Adresse postale e-m@il |
| Introduction Paragraphe justifié, police arial ou times Caractère 10 ou 12 |
| Développement Paragraphe justifié, police arial ou times Caractère 10 ou 12 Une iconographie (graphique, tableau, image, ...) est acceptée |
| Résultats Paragraphe justifié, police arial ou times Caractère 10 ou 12 |
| Conclusion Paragraphe justifié, police arial ou times Caractère 10 ou 12 |

Le texte doit être rédigé dans un traitement de texte (Word, openoffice).

Il doit être envoyé au format .doc ou .odt.

L'illustration doit absolument être enregistrée séparément et envoyée comme pièce jointe à la rédaction.

Dans le cas de photographie, il convient de préférer les formats sans compression (comme le format TIFF).

Un tableau doit figurer à la fin du texte (pas obligatoirement dans une pièce jointe).

Une légende doit accompagner chaque photo, illustration ou tableau.

Concours General Electric Healthcare

Le concours GE est réservé aux techniciens en médecine nucléaire et personnel médico-technique inscrits et présents aux journées d'études et de formation de l'année du concours.

Modalités de déroulement du concours

Le concours se déroulera sous forme de QCM (questions à choix multiple) portant sur les interventions ayant eu lieu durant la formation.

Les questions sont élaborées par les orateurs et seront en rapport avec le résumé écrit et la présentation orale. Les questions et réponses n'engagent que la responsabilité des auteurs cependant l'AFTMN pourra émettre son veto si les questions portent atteinte à son image et sa réputation ainsi que celle de ses partenaires

Des questions subsidiaires seront posées par le partenaire industriel GE afin de départager les éventuels ex aequo,

Si des ex aequo persistent un tirage au sort sera organisé sous la responsabilité de l'AFTMN.

Les candidats disposeront d'un support écrit et les questions seront également projetées sur écran

Toute personne qui perturbera le déroulement du concours sera rappelée à l'ordre voire exclue si son comportement est inapproprié.

Les corrections seront réalisées par un ou plusieurs représentants de la société partenaire et de l'AFTMN.

Selon les thèmes abordés, l'AFTMN se réserve le droit d'inviter comme membre du jury d'autres experts.

Remise des prix

Après délibération du jury, les lauréats seront récompensés par les prix offerts par la société partenaire.

Les prix seront remis avant la clôture des Journées de Formation de l'année.

Prix offerts aux lauréats des concours

Prix IBA cis-bio - Sujet libre- Présentation orale

1er prix :

- 500 euros
- inscription à 2 formations AFTMN

2ème prix :

- inscription à 2 formations AFTMN

3ème prix :

- inscription à 1 formation AFTMN

L'inscription aux formations AFTMN sera valable durant les 2 années suivant l'issue du concours.

Les frais de transport et d'hébergement seront à la charge du lauréat

Le lauréat peut rétrocéder son prix à un tiers exerçant son activité professionnelle dans la discipline sous réserve de l'acceptation préalable des organisateurs.

Il ne pourra être demandé en aucun cas, par les lauréats, une compensation financière s'ils ne peuvent pas participer aux futures formations prises en charge

Trophée COVIDIEN -Sujet imposé - Poster affiché

1er prix :

- 1 500 euros

2ème prix :

- 800 euros

3ème prix :

- 400 euros
-

CONCOURS General Electric - Quizz durant les Journées de formation

1er prix :

- inscription à 2 formations AFTMN - Hébergement et transport inclus

2ème prix :

- inscription à 2 formations AFTMN

3ème prix :

- inscription à 1 formation AFTMN

L'inscription aux formations AFTMN sera valable durant les 2 années suivant l'issue du concours.

Pour le 1^{er} prix l'hébergement et le transport ne pourront pas dépasser le montant de la subvention*, si tel est le cas, la différence sera à la charge du lauréat. Pour les 2^{ème} et 3^{ème} prix les frais de transport et d'hébergement seront à la charge du lauréat.

Le lauréat peut rétrocéder son prix à un tiers exerçant son activité professionnelle dans la discipline sous réserve de l'acceptation préalable des organisateurs.

Il ne pourra être demandé en aucun cas, par les lauréats, une compensation financière s'ils ne peuvent pas participer aux futures formations prises en charge

** hébergement en hôtel 2*- repas pris en charge sur la base de 15 euros par repas (hors déjeuners des journées de formation) - déplacement remboursé sur la base d'un transport SNCF 2^{ème} classe.*

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

Monsieur Jean-Luc RIU - Groupe hospitalier Bichat - Service de médecine nucléaire et biophysique
46, rue Henri Huchard - 75018 PARIS - Tél : 01 40 25 84 11

M. à J. : Le Conseil d'Administration de l'Association Française des Techniciens en Médecine Nucléaire- 2011

[www.http://aftmn.free.fr](http://aftmn.free.fr)

